

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
 HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20
 Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
 On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
 L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
 RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.								
Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PERIGUEUX	PARIS
19 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	13 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 38 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 10 ^m soir.	5 h. 45 ^m soir.	4 h. 39 ^m matin.
10 h. 47 ^m »	5 h. 45 ^m »	7 h. 40 ^m »	9 h. 37 ^m »	9 h. 55 ^m »	—	4 h. 44 ^m matin.	11 h. 7 ^m »	2 h. 30 ^m soir.
Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. « ^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56 ^m soir.			Train de foire. Départ de Libos. — 7 h. 10 ^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15 ^m matin.					

SOUSCRIPTION NATIONALE
 Organisée par le Conseil municipal de Cahors
 POUR
L'ÉRECTION D'UN MONUMENT
A
LÉON GAMBETTA
A
CAHORS

Total des publications précédentes. 50,025 39
 Souscription recueillie à Menton par M. Jean Fornari, conseiller d'arrondissement, avec le concours du journal le *Mentonais*..... 269 50
 Liste de M. Letellier, chef de gare..... 58 25
 2^{me} liste de M. Denis Seméria..... 171 »
 Total de la publication..... 50,524 74

Cahors, le 28 Août.

Une déclaration de M. Waddington.

Les journaux conservateurs s'occupent beaucoup d'un incident qui vient de se produire à Londres.

Recevant le comité de la *Société française*, M. Waddington s'est exprimé en ces termes :

« Nous n'avons pas abdiqué l'héritage de nos pères, et c'est pour le faire comprendre à l'Angleterre que je suis venu ici. Je crois et j'espère que nous éviterons le terrible fléau de la guerre. Nous sommes très pacifiques, mais nous ne devons admettre que la paix avec honneur. »

Ces paroles fières et patriotiques de l'ambassadeur français sont vivement attaquées par la presse de l'opposition. S'il faut en

croire les monarchistes, elles contiennent une menace vis-à-vis de l'Angleterre. Le Foreign-Office a le droit de demander des explications qui amèneront le désaveu de notre ambassadeur, c'est-à-dire le rappel de M. Waddington, ou bien la guerre.

Tel est le jugement porté par la presse conservatrice sur cet incident, auquel elle donne, il nous semble, une trop grande importance.

M. Waddington a fait entendre à la *Société française* à Londres un langage énergique auquel nous donnons notre entière approbation, pour des motifs que nous allons développer.

Depuis les malheurs de 1870, la France s'est recueillie. Elle a, à peu près, pansé ses blessures; elle a cicatrisé les larges plaies faites par le canon Allemand.

En présence du silence religieux gardé par notre pays, quelques pessimistes ont pu croire que la grande nation n'était plus qu'une agonisante. Aussi a-t-on montré quelque surprise, quand M. Waddington, notre habile représentant au congrès de Berlin, en 1878, a contraint les grandes puissances à tenir compte de l'avis de la France.

Certes, à cette heure-là, tout cœur français approuva la conduite de ce diplomate patriote; tout cœur français tressaillit d'orgueil et d'espoir, en voyant que son pays reprenait son vrai rang dans le concert européen.

Aujourd'hui, également, nous devrions nous applaudir du langage fier et superbe

tenu par notre ancien représentant au congrès de Berlin, maintenant ambassadeur à Londres.

L'Angleterre, à toutes les époques de notre histoire, s'est montrée jalouse et froissée de l'accroissement colonial de la France, de la prospérité de la marine française et de l'extension de notre commerce.

Qui ne se rappelle, sous la monarchie de Juillet, le droit de visite, l'indemnité Pritchard, les mariages Espagnols et surtout la question d'Orient? Qui ne se souvient que le traité de Londres, conclu à l'insu de la France, réglait la question d'Orient et condamnait le protégé de M. Thiers, l'héroïque Méhémét-Ali?

Aujourd'hui, l'Angleterre renouvelle la même politique haineuse et jalouse. Elle nous a suscité des tracasseries à l'occasion de la Tunisie; elle nous a dupés dans la question du canal de Suez. Et maintenant, à cause du Tonkin et à cause de Madagascar, elle articule des griefs qui ne sont nullement fondés.

L'Angleterre voudrait-elle obtenir de la République le désaveu de l'amiral Pierre, le conquérant de Tamatave? Désirerait-elle que la France évacuât le Tonkin?

Une pareille audace ne nous surprendrait pas de la part de cette nation sans gêne qui a toujours été l'ennemie de la grandeur et de la prospérité de notre chère patrie.

La France ne doit pas et ne peut pas céder aux injonctions des Anglais. Notre drapeau flotte à Tunis, au Tonkin et à Tamatave.

L'honneur national est engagé. Nous n'avons pas toujours approuvé la politique belliqueuse du ministère Ferry, quand ce ministère nous conduisait ou à Tunis ou au Tonkin.

Mais, nous le répétons, à l'heure actuelle, nous ne saurions, sans nous humilier et nous dégrader, renouveler le désaveu Du Petit Thouars et l'indemnité Pritchard.

Certes, nous désirons ardemment le maintien de la paix; mais nous estimons que la France ne peut admettre que la paix avec l'honneur.

Aussi, approuvons-nous la vaillante attitude de M. Waddington. La prudence, la sagesse et le patriotisme ardent de notre ambassadeur à Londres nous donnent l'assurance que, tant que M. Waddington représentera la France en Angleterre, notre patrie sera défendue avec fierté, honneur et indépendance.

Un républicain conservateur.

L'*Opinion* publie une lettre de Berlin, qui produit dans toute l'Italie une vive sensation :

Le prince de Bismarck, dit en résumé la lettre de l'*Opinion*, veut, avant de mourir, consolider par le fer et le sang son œuvre de l'unité allemande, qu'il a créée par ces mêmes moyens, et qu'il sent dangeusement menacée non pas pour l'instant, mais dans un avenir plus ou moins éloigné.

C'est pour cela qu'il pousse de toutes ses forces à une guerre entre l'Autriche et la Russie; la lutte engagée, il lancera l'armée allemande à l'aide de l'Autriche, pendant que l'Italie tiendra en échec la France (!). Une fois la Russie écrasée, les trois puissances se jetteront sur la France pour la rendre impuissante au moins pendant cinquante ans.
 « Ce jeu est digne d'un Bismarck, ajoute l'*Opinion* »

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
 82 du 28 Août 1883.

LES COUPS DE Foudre

Par CHARLES FRED

Une imprécation répondit ce feu roulant. Sforza était atteint.

Revenue de sa surprise, Diane applaudissait, excitant son fiancé; mais Sforza était à peine touché. Comprenant le danger de sa situation, il se fauffa à travers les allées plongées dans une obscurité profonde. Persuadé que le grand-duc le poursuivait, il glissait en coulèuvre.

Le premier mouvement d'Alexis le porta à l'encontre de son ennemi. Une pensée l'arrêta : Sforza n'était pas seul. Si des assassins l'aidaient dans sa ténébreuse besogne, Diane pouvait lui être ravie.

D'un mouvement brusque, il revint vers la jeune fille. Cruellement déçue dans ses espérances, Diane dit amèrement :

— Quelle est la puissance qui protège ce démon? La haine est-elle donc plus forte que l'amour?

Le grand-duc saisit la main de la jeune fille, et d'une voix ferme :

— Ayez confiance, Diane, le jour où je tiendrai cet homme au bout de mon revolver, il mourra, je vous le jure; cette lutte n'a déjà que trop duré, il est temps qu'elle finisse; je sens qu'elle finira d'une façon terrible. Il est odieux d'être soumis aux incessantes embûches d'un misérable. Tous ceux qui se sont dressés sur mon chemin, jusqu'à présent, je les ai abattus. Si cet homme était Russe, la Sibérie m'en aurait débarrassé; ici, je suis forcé d'attendre mon heure. Patience, il me paiera en bloc tout le mauvais sang qu'il m'a fait faire. Cet homme a osé lever les yeux sur vous, il doit mourir.

Le regard du grand-duc devenait farouche; il frappait du pied, rendu furieux par cette poursuite inutile. Cependant, craignant de surexciter Diane, il se pencha vers elle et lui dit brièvement :

— Il faut partir d'ici au plus vite : prenez mon bras, ma chère enfant; l'obscurité se fait la complice de cet assassin.

Ils se levèrent. S'appuyant sur le bras du grand-duc, elle marchait insouciant. Il la sentait palpiter tout près de lui. Son bras tremblant reposait contre son cœur. Le parfum de sa chevelure montait jusqu'à ses lèvres.

L'intensité de leur amour les tenait silencieux; leurs pas s'harmonisaient, les enlaçant l'un à l'autre.

Une voiture vint à passer; le grand-duc fit signe au cocher, qui s'arrêta. Alexis ouvrit la portière, Diane monta; il s'installa près

d'elle et donna au cocher l'adresse de l'hôtel Salviati. La voiture s'ébranla.

Pendant ce long trajet, pas une parole ne sortit de leurs lèvres.

Devant la porte de l'hôtel, le grand-duc mit pied à terre. Aidant la jeune fille à descendre, il garda sa main dans la sienne, la serrant d'une étreinte prolongée; il lui dit, impérieux :

— Vous serez demain chez la comtesse de Meung; j'y tiens absolument.

Elle tressaillit. Sans dire une parole, elle se retourna. Il abandonna sa main; elle sonna et disparut sous la porte cochère, qui se referma avec un bruit sourd.

Le grand-duc revint chez lui, surexcité par la lutte qu'il venait de soutenir.

Il ne se faisait aucune illusion.

Une nature trempée comme celle de Diane, élevée par un père qui l'idolâtrait, habituée, dès l'enfance, à l'obéissance passive des personnes qui l'entouraient, ne se soumettrait pas sans de rudes combats.

Il devait lutter à chaque instant, sous peine de se voir enlever le prix de ses efforts.

Avide d'émotions, sa passion pour Diane se décupla par ces circonstances alertes.

Une femme coquette n'eût pas employé d'autre arme pour l'affoler.

Les affections tranquilles ne pouvaient lui plaire. Il calmait avec peine l'activité dévorante de son esprit en fatiguant son corps par de nombreux voyages.

XLV

Diane passa une nuit d'angoisses. L'insomnie la hantait; elle s'agitait, poursuivie par le souvenir des humiliations qu'elle avait subies.

Un instant domptée par l'énergique volonté d'Alexis, elle se redressa plus farouche, plus intraitable après son départ.

Pendant toute la matinée, troublée, hésitante, elle se dit vingt fois : Je n'irai pas chez la comtesse de Meung; vingt fois elle sentit le regard du grand-duc qui se rivait sur elle. Ce regard la brisait. Elle entendait sa voix hautaine lui dire : Je le veux ! Il le faut !

C'était une obsession qui l'énervait à la longue; donnant l'ordre d'atteler, elle se fit conduire aux Champs-Élysées et se mit à l'ombre sous un arbre, loin de la foule.

Le comte de Montlieu se promenait aux Champs-Élysées avec un de ses amis. Apercevant Diane assise à l'écart, il vint la saluer. Frappé de sa pâleur, il l'interrogea.

— Qu'avez-vous, Mademoiselle? Êtes-vous souffrante?

— Moi, je n'ai rien. Vous savez la nouvelle, comte?

Elle le regardait en dessous.

— Quelle nouvelle?

A suivre.

ione, mais il ne manque pas d'être périlleux.»

Ce qu'il y a de certain, c'est que le voyage des rois de Roumanie et Serbie à Berlin et à Vienne, de même que l'attitude que le prince de Bulgarie a prise, depuis sa visite à Berlin, vis-à-vis des ministres russes, ne peuvent qu'irriter profondément le cabinet de Saint-Petersbourg; mais il y a encore loin de ces froissements à un conflit sanglant.

Pour l'Autriche la lutte n'aurait de prix que si l'annexion de toute la presqu'île des Balkans y compris Constantinople, en était l'enjeu. Or, étant donné les efforts que fait le gouvernement allemand pour aider la Turquie à se réorganiser militairement et financièrement, il ne paraît guère probable qu'on nourrisse à Berlin, des desseins de ce genre.

La Famille du Comte de Chambord

On lit dans la *Petite Gironde* :

Nous empruntons au *Gaulois*, journal légitimiste, les renseignements suivants sur la famille politique et sur la famille privée du comte de Chambord :

Il faut distinguer dans la famille de M. le comte de Chambord la famille politique et la famille privée.

LA FAMILLE POLITIQUE

Par la mort de M. le comte de Chambord, M. le comte de Paris deviendra chef de la Maison de France. La branche aînée ou de Bourbon s'éteindra, en effet, avec lui; et la branche cadette ou d'Orléans lui succédera.

Il reste encore de nombreux Bourbons : Bourbons d'Espagne, des Deux-Siciles, de Parme; mais ils ne sont pas aptes à monter sur le trône de France, les traités en vertu desquels ils sont allés régner dans ces pays les ayant exclus à perpétuité de la Maison de France. On les fait figurer dans la famille privée de M. le comte de Chambord.

M. le comte de Chambord et M. le comte de Paris descendent au même degré de Louis XIII, dont le fils aîné a hérité de la qualité de chef de la branche aînée, et dont le fils cadet est devenu le chef de la branche cadette :

HENRI IV

Louis XIII.
Louis XIV.
Le Grand Dauphin.
Le duc de Bourgogne.
Louis XV.
Le Dauphin.
Charles X.
Le duc de Berry.
Le comte de Chambord.

Louis XIII.
Gaston d'Orléans.
Philippe d'Orléans.
Louis, duc d'Orléans.
Louis-Philippe d'Orléans.
Louis-Ph.-Joseph d'Orléans.
Louis-Philippe 1^{er}.
Le duc d'Orléans.
Le comte de Paris.

M. le comte de Paris a un fils, M. le duc d'Orléans, et deux filles, encore enfants, nés de son mariage avec sa cousine germaine, l'infante Isabelle d'Orléans, fille de M. le duc de Montpensier.

M. le comte de Paris a un frère, M. le duc de Chartres, qui a deux fils et deux filles, encore enfants, nés de son mariage avec sa cousine germaine, la princesse Françoise d'Orléans, fille de M. le prince de Joinville.

Ces deux princes ont quatre oncles, frères du duc d'Orléans, leur père : M. le duc de Nemours, M. le prince de Joinville, M. le duc d'Aumale, M. le duc de Montpensier. Par son mariage avec l'infante Louise de Bourbon, sœur de la reine Isabelle II d'Espagne, M. le duc de Montpensier a cessé de faire partie de la Maison de France et est devenu infant d'Espagne.

M. le duc de Nemours, veuf de la princesse Victoire de Saxe-Cobourg-Gotha, a un fils, M. le comte d'Eu, marié à la princesse impériale du Brésil, qui succédera à son père, don Pedro II, sur le trône du Brésil. Ce prince est également sorti de la Maison de France. Un autre fils, M. le duc d'Alençon, qui a, de son mariage avec la princesse Sophie, duchesse en Bavière, sœur de l'impératrice d'Autriche-Hongrie, Elisabeth, un fils et trois filles. Une fille, la princesse Marguerite, mariée au prince Czartoryski, et une autre fille non encore mariée, la princesse Blanche.

M. le prince de Joinville a de la princesse Françoise du Brésil, sœur de l'empereur don Pedro II, un fils, M. le duc de Penthièvre, célibataire, et une fille, la princesse Françoise, mariée à M. le duc de Chartres.

M. le duc d'Aumale est veuf de la princesse Caroline de Bourbon des Deux-Siciles et sans enfants.

Le roi Louis-Philippe avait, outre le duc d'Orléans, le duc de Nemours, le prince de Join-

ville, le duc d'Aumale et le duc de Montpensier, deux filles : la princesse Louise, femme de Léopold 1^{er}, roi de Belgique, mère du roi Léopold II, actuellement régnant en Belgique, et décédée; la princesse Clémentine, veuve du prince de Saxe-Cobourg-Gotha, duc de Saxe, dont elle a cinq enfants, qui eux-mêmes ont une nombreuse progéniture.

LA FAMILLE PRIVÉE

M. le comte de Chambord a un frère et une sœur utérins, nés du second mariage de sa mère, la duchesse de Berry, avec le marquis Lucchesi-Palli; M. le duc della Grazia et M^{me} la princesse Passimo.

De son mariage avec feu le duc de Berry, M^{me} la princesse Caroline de Bourbon des Deux-Siciles avait eu, outre M. le comte de Chambord, une fille, M^{me} Louise de France, mariée à Charles III de Bourbon, duc de Parme, tous deux décédés.

Le duc Charles III et la duchesse Louise ont donné à M. le comte de Chambord deux neveux et deux nièces :

1^o Le duc Robert, chef de la maison ducal de Parme, veuf de la princesse Pie de Bourbon, fille de Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, et sœur du roi François II, de Naples; il en a neuf enfants;

2^o Le comte de Bardi, veuf de la princesse Louise de Bourbon, sœur de la précédente, et remariée à la princesse Aldégonde de Bragance, fille de feu dom Miguel de Portugal;

3^o La princesse Marguerite, mariée à don Carlos de Bourbon d'Espagne. C'est donc par sa femme que don Carlos est neveu de M. le comte de Chambord. Ils ont cinq enfants.

4^o La princesse Alice, mariée à Ferdinand IV, grand-duc de Toscane. Six enfants sont nés de leur mariage.

Le Testament du comte de Chambord.

On mande à l'Agence Havas de Klein-Wolkersdorff, 25 août :

« Le testament ouvert hier ne fait aucune mention de désir politique de la part de M. de Chambord; mais il est possible qu'on trouve un second testament. »

Le *Gaulois* donne les renseignements suivants sur ce testament :

« Le testament du comte de Chambord a été ouvert au château de Frohsdorff, en présence de Madame, assistée des princes et princesses présents, du comte de Blacas et de quelques autres personnes de sa maison, par le grand-marshal de la cour d'Autriche, suivant le cérémonial; une minute en sera déposée aux archives de la couronne et copie en sera délivrée à Madame. »

A Frohsdorff personne ne croyait que le comte de Chambord eût laissé un testament politique comme le prétendaient certains journaux français, par la raison qu'il était plus respectueux que personne au monde de l'hérédité monarchique et qu'il ne lui est jamais venu à la pensée de disposer de ses droits au trône de France qui, après sa mort, passent de plano au comte de Paris par le fait de sa naissance, et qu'on le veuille ou non. L'impatience de savoir le contenu du testament à ce point de vue était donc toute naturelle.

« A Paris, on dit qu'il ne contient pas non plus aucune disposition relative aux funérailles. Il y serait beaucoup question de Madame, comme tout le monde s'y attendait. On croit que chacun de ses parents y a reçu une satisfaction convenable. »

Une dépêche de Vienne au même journal dit que l'enterrement aurait lieu probablement le 3 septembre. Le cortège partirait pour Goritz, le 2 septembre.

Les Princes d'Orléans.

On lit dans le *Figaro* :

« Le Français dit que le comte de Paris est devenu le chef de la Maison de France; il cessera de porter le nom de la famille d'Orléans et prendra celui de Bourbon, conformément à la règle et à la tradition historiques. »

« Nous ne sommes pas bien sûrs que la tradition donne raison à la théorie du Français. Quand la maison de Valois s'éteignit avec Henri III, en 1589, Henri de Bourbon, roi de Na-

varre, garda son nom et ne prit pas celui de la branche de la maison capétienne à laquelle appartenait le roi assassiné. »

La dépêche à M. le comte de Paris.

Les deux premières dépêches annonçant la mort du comte de Chambord, qui ont été envoyées de Frohsdorff avaient été adressées, l'une à Mgr le comte de Paris, l'autre à S. M. l'empereur d'Autriche.

Voici comment la nouvelle de la catastrophe est parvenue à Mgr le comte de Paris :

Vendredi dernier, le comte de Paris était parti à la première heure pour le château d'Eu. C'est là que lui a été transmise la nouvelle qui lui annonçait la mort du comte de Chambord.

On sait que la dépêche qui annonçait officiellement au marquis de Dreux-Brézé la mort du comte de Chambord lui est arrivée tard, à midi quarante minutes.

Par cette dépêche même, la comtesse de Chambord pria le marquis de Dreux-Brézé d'informer immédiatement le comte de Paris.

Le marquis de Dreux-Brézé s'est présenté chez le comte de Paris, qui était absent, puis chez M. Edouard Bocher, qui venait de se rendre, selon la convocation réglementaire, aux bureaux de la Compagnie des chemins de fer du Midi, dont il est un des administrateurs.

Il était une heure et demie environ. C'est dans un des salons de cette Compagnie que le marquis de Dreux-Brézé a porté à la connaissance de M. Edouard Bocher le télégramme de Frohsdorff.

M. E. Bocher a aussitôt télégraphié au comte de Paris.

Le Conseil de Famille.

D'après le *Clairon*, Samedi dans l'après-midi, les princes de la famille d'Orléans présents à Paris se sont réunis à diverses reprises autour du comte de Paris. Le duc d'Aumale était venu de Chantilly pour prendre part à ce conseil de famille, auquel assistait M. Bocher, et accidentellement le duc de Broglie, qui se trouvait en visite lors d'une de ces réunions. A quatre heures, le comte de Paris a repris le train, se rendant au château d'Eu. Il est probable qu'il quittera Paris dimanche au soir pour aller à Vienne et à Frohsdorff. Il sera accompagné de son fils aîné, le duc d'Orléans.

Les princes aux funérailles.

Avec le comte de Paris et son fils, tous les princes d'Orléans assisteront aux funérailles du comte de Chambord : le duc de Chartres, le duc de Nemours, le duc d'Alençon, le prince de Joinville, le duc de Penthièvre, le duc d'Aumale.

On croit que le prince Ferdinand de Cobourg, fils de la princesse Clémentine et le duc de Wurtemberg, fils de la princesse Marie, y assisteront également.

Le comte de Paris sera accompagné de M. Ed. Bocher, du comte d'Harcourt, du duc de la Trémoille, du marquis de Beauvoir, du vicomte Lionnel de Bondy, du vicomte Olivier de Bondy et du capitaine Morhaing.

Le duc de Chartres sera accompagné du marquis de Bouillé, le duc de Nemours du comte de Riancey, et le duc d'Aumale du vicomte de Chazelle.

Frohsdorff, 26 août.

L'autopsie du comte de Chambord a été faite, ce matin, par le professeur Volpian et par les docteurs Conrad Drasche, Mayer et Stanzl, lesquels ont constaté une tumeur dans le tube digestif et à l'estomac, un rétrécissement du canal de l'urètre, une tumeur à l'artère aorte et une dégénérescence graisseuse au cœur et au bas-ventre.

Paris, 27 août.

Le comte de Paris, son fils le duc d'Orléans, et le duc de Nemours, sont partis dans la soirée pour Frohsdorff. Le testament du comte de Chambord a été ouvert le jour-même de sa mort; mais jusqu'ici le secret est absolument gardé sur ses dispositions.

Informations

ELECTION LÉGISLATIVE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Deuxième circonscription de Nancy.

Voici le résultat du scrutin qui a eu lieu dimanche, pour l'élection d'un député :

MM. Noblot, républicain (élu). 15,178 voix
Ouchard, radical. 2,910

Quelques journaux ont annoncé que le contre-amiral Pierre avait été l'objet d'une sorte de disgrâce de la part du gouvernement, à la suite des récents incidents de Madagascar; nos confrères en ont cru voir la preuve dans la nomination du contre-amiral Galber au commandement de la division navale des Indes.

Plusieurs journaux affirment que la conduite du contre-amiral Pierre a été complètement approuvée par M. le ministre de la marine et des colonies; à diverses reprises, le gouvernement a témoigné sa satisfaction au contre-amiral, et ce n'est que sur ses instances répétées que M. le ministre de la marine et des colonies a consenti à lui donner un successeur, en raison de l'affection grave de la vue dont l'ancien commandant de la division navale des Indes est atteint.

Des contrôleurs de première et deuxième classe ont quitté Paris, se rendant dans différents corps d'armée, pour la première fois, depuis la promulgation de la loi votée par la Chambre.

Ces contrôleurs sont appelés à remplir les fonctions qui leur ont été réservées. Tandis que les visites des intendants sont annoncées à l'avance et qu'ils se bornent à vérifier si les effectifs des corps de troupes sont au complet et si la comptabilité est bien tenue, les contrôleurs ont l'ordre d'arriver à l'improviste et leur attention doit se porter sur tous les détails de l'organisation militaire.

La durée de la tournée des contrôleurs sera environ de deux mois. A leur retour, ils adresseront au ministre de la guerre un rapport détaillé et ces différents rapports permettraient de dresser un rapport d'ensemble, qui sera soumis à la commission du budget.

L'effectif des bataillons de l'artillerie de forteresse ne sera pas complet, ainsi que l'annoncent plusieurs journaux, à l'aide du prochain contingent; mais constitué immédiatement à l'effectif réglementaire.

Les capitaines majors des bataillons de l'artillerie ne seront pas pris parmi les capitaines proposés pour le grade de chef d'escadron, mais bien parmi les capitaines en premier du train d'artillerie.

Les nouveaux commandants de l'artillerie de forteresse, ont été choisis parmi les officiers les plus distingués de cette arme.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Concours agricole

Exposition industrielle et Courses de Chevaux à Villeneuve-sur-Lot, du 30 août au 4 septembre 1883.

A l'occasion de ces concours, exposition et courses, il sera délivré, les 30, 31 août, 1, 2 et 3 septembre, à la gare de Cahors, des billets, aller et retour, de toutes classes, pour Villeneuve-sur-Lot, aux prix réduits ci-après :

1^{re} classe 11 fr. 35; 2^e classe 8 fr. 45; 3^e classe 6 fr. 25.

Ces billets, qui seront valables pour le retour jusqu'au 4 septembre inclus, pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

Judi dernier avait lieu à la Préfecture le dîner annuel, offert par M. le Préfet du Lot et Madame Graux aux membres du Conseil général et aux chefs des divers services du département.

Les places d'honneur étaient occupées par Mgr Grimardias, évêque de Cahors; M. le président du Conseil général et les autres membres du bureau; M. le président du tribunal civil et M. Sirech, maire de Cahors. Presque tous les conseillers généraux s'étaient rendus à l'invitation qui leur avait été adressée.

Les honneurs de ce banquet où la cordialité la plus franche n'a cessé de régner ont été faits par Madame Graux, avec une grâce charmante et une rare distinction.

Au dessert, M. Cambres, président du Conseil

général, a porté, en un langage plein de délicatesse, aux maîtres de la maison un toast vivement applaudi par tous les convives.

M. le Préfet a remercié le Président du Conseil général et a porté ensuite la santé de M. Jules Grévy qui personnifie, « aux yeux de la France et de l'Europe, la République sagement progressive à laquelle le pays vient de donner une nouvelle consécration. »

Vers onze heures, les invités se retiraient, charmés de l'affabilité et de la courtoisie avec laquelle ils avaient été reçus.

Des médailles et mentions honorables sont décernées aux instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile du département du Lot dont les noms suivent, savoir :

INSTITUTEURS.

Médaille d'argent.

M. Pugnet Gervais, Instituteur public à Vaylats.

Médaille de bronze.

MM. Cocula Jacques, Institut. public à Cazals. Galtié Guillaume, id. à Bétaille.

Mentions honorables.

NN. Vidal Guillaume, instit. public à Lherm. Valen Antoine id. à Bagat. David Jean id. à Beaugard. Sourzat, Paul id. à Camburat.

INSTITUTRICES.

Médaille d'argent.

M^{lle} Cocula Marie, Instit. publique à Concorès.

Médailles de bronze.

M^{lle} Loubejac Euphrasie, institutrice publique à Pradines. M^{me} Naves née Chassaing Hélène, à Labastide-du-Vert.

Mentions honorables.

M^{lle} Bordes Jeanne, instit. publique à Comiac. MM^{es} Cournou, née Capmas Virginie, institutrice publique à Fargues, Bec Julie, institut. publique à Calvignac. Sœur Cazals Marguerite, institutrice publique à Reyrevignes. Sœur Viguié Julie, institutrice publique à Artix (Sénaillac).

Ministère des postes et télégraphes.

DIRECTION DU LOT.

Le bureau télégraphique créé à Lalbenque, sera ouvert le 3 septembre prochain, à la correspondance officielle et privée.

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DE PARIS EN 1884

Un concours général d'animaux gras, de volailles, de semences de céréales et de machines agricoles se tiendra à Paris, au Palais de l'Industrie, du 11 au 20 février 1884.

Les exposants sont prévenus qu'ils doivent adresser leurs déclarations au ministère de l'agriculture avant le 1^{er} janvier prochain.

Les formules de déclarations sont déposées à la préfecture et dans les sous-préfectures.

Depuis le 1^{er} janvier, l'administration des tabacs a acheté à l'étranger pour 13 millions et demi de tabacs. Le Brésil et les États-Unis figurent pour beaucoup dans ces achats : Le Nouveau-Monde en a fourni, en effet, pour 8 millions, le Brésil pour 2 millions, la Hongrie pour 1 millions. Ces chiffres paraîtront stupéfiants aux gens qui s'en vont acheter simplement et bonnement pour 0,25 c. à fumer.

Le reste se répartit de la sorte :

Alsace-Lorraine.....	750,000 francs
Ukraine.....	300,000
Inde.....	250,000
Hollande.....	150,000
Roumélie.....	120,000

La Havane, le pays où fleurit le cigare classique, a donné cette année pour 5 millions de marchandises. — Par contre, voici les sommes que les fumeurs de cigares, de cigarettes, de pipes — et le tabac à priser — ont rapporté depuis 1880 :

345 millions en 1880; 353 millions 1/2 en 1881; 363 millions en 1882. Tout porte à croire que le produit du tabac atteindra, en 1883, le chiffre de 372 millions.

On voit ainsi que tout ce qui touche aux tabacs ne s'en va pas précisément en fumée.

Un nouveau cas de dispense. — On nous pose la question suivante :

Un jeune homme de la classe de 1874, an-

cien caporal de zouaves, qui, appelé pour accomplir sa période d'exercices de 28 jours, a été désigné par le général pour remplir les fonctions de moniteur d'exercices militaires aux enfants de l'école communale, ce jeune homme par ce fait, est-il dispensé de faire les 28 jours prescrits?

Réponse. — Il peut obtenir cette dispense s'il a dirigé, dans l'année, treize séances d'instruction. (Le Périgord)

Le ministre des finances vient d'adresser à tous les services de douanes, des instructions pour empêcher l'introduction en France des vins étrangers alcoolisés à outrance et des mélanges d'eau colorée et d'alcool désignés sous le nom de « vins » par des commerçants peu scrupuleux.

Les vins naturels seuls seront admis à la douane française, en payant les droits sur les vins, et toutes les qualités d'alcool qui y auront été ajoutées seront taxées aux droits sur les alcools.

Cette mesure impatiemment attendue fera disparaître les osines interlopes qui s'étaient établies sur la frontière espagnole pour inonder le marché français d'alcools allemands mêlés à de l'eau rougie. Ces fraudes demeurées impunies jusqu'ici seront dévoilées.

Les récoltes en 1883.

L'année agricole 1882-1883 présentera ce caractère particulier qu'après avoir mal commencé elle a mal fini, malgré des apparences magnifiques entre les deux extrêmes de sa dorée. L'automne 1882 avait été si prolongé, si humide, si pluvieux que les semences s'étaient faites tard, dans de mauvaises conditions, avec un certain découragement de la part de la culture qui, à peu près partout, a diminué ses emblavures. Quant à l'hiver, il avait été d'une douceur exceptionnelle; il avait encouragé les agriculteurs à donner une grande importance aux céréales du printemps. On a donc cru un moment, bien que le mois de mars ait été défavorable, que l'on pourrait regagner ce qui avait été perdu en octobre, en novembre et en décembre. Mai et juin semblèrent donner raison à ces espérances; la fin de mai et la première décade de juin ont été splendides; l'agriculture se relevait; on annonçait dans le Midi beaucoup de soie, beaucoup de vin; dans le Nord, les apparences des blés et des betteraves étaient remarquables; partout on récoltait d'abondantes coupes de foin.

On avait escompté l'été, et il est arrivé que l'été n'a pas répondu à ce qu'on attendait de lui. Avec le solstice le temps a changé; les pluies estivales ont persisté; le soleil s'est couvert; le beau temps a fait place à une température variable, insuffisante pour mûrir les blés, les fruits, les betteraves et les vignes. Il ne faut donc pas compter, en 1883, sur de bonnes récoltes. Tout ce qu'on peut espérer de plus favorable, c'est d'avoir en Champagne, en Bourgogne, dans le Centre et le Midi, une plus grande quantité de vin qu'en 1882 et 1881. Dans le Sud-Ouest et dans l'Ouest, on sait déjà que la récolte de vin de 1883 ne vaudra guère mieux que celle de 1882.

La récolte des cocons n'a pas été non plus favorisée. Elle ne sera pas égale à celle de 1882. Au surplus, l'échec des éducations a été à peu près général. Peu de fruits et peu de bons fruits; voilà le bilan de l'arboriculture; le printemps avait été trop froid et l'été n'a pas été assez chaud. On ne peut encore entièrement apprécier la récolte des betteraves; néanmoins, elles ont souffert depuis quinze jours, et il faudra plusieurs semaines de beau temps pour réparer le mal constaté.

Les céréales n'ont guère été mieux traitées. Les mois d'hiver avaient, en partie, restitué bonne apparence aux froments; mais ils sont restés assez courts et les battages ont accusé, dans le Midi et le Sud-Ouest, un déficit de 15 à 20 0/0 dans les rendements sur 1882. La seule compensation à ce déficit, c'est une meilleure qualité de grain qu'en 1882. Les dernières pluies ont beaucoup fatigué les froments du Nord et du Nord-Ouest. Aussi ne peut-on évaluer à plus de 100 millions d'hectolitres la production probable du froment en France, pour 1883. Le maïs et les pommes de terre,

ainsi que les autres grains, auraient eu une production plus favorable, si la pluie était revenue à propos.

La situation est la même en Angleterre, en Italie, en Autriche et en Hongrie; dans tous ces pays, les récoltes sont médiocres, particulièrement en Angleterre et en Hongrie. La Hongrie avait eu, en 1882, une récolte tout à fait exceptionnelle; elle est loin d'être aussi bien partagée en 1883. En Belgique, en Suisse, en Espagne et en Turquie, la récolte est bonne; mais ce ne sont pas là les grands greniers des États qui ont à faire des achats considérables. Ces greniers sont les États-Unis, la Russie et l'Inde. Aux États-Unis, la récolte du blé laissera un très gros déficit, qui ne sera pas compensé par les excédents de 1882, mais qui le sera par les récoltes de la Russie et de l'Inde. D'après toutes les nouvelles, les terres noires de la Russie méridionale ont une très belle récolte qui leur permettra, après avoir fait face à tous besoins de la consommation, notamment à la reconstitution des réserves, entamées par plusieurs récoltes insuffisantes, de pourvoir à de fortes exportations. Les échantillons de la récolte de blé de l'Inde pour 1883 sont déjà très abondants sur le marché de Londres. Les progrès de la culture du blé dans l'Inde ont été, dans ces dernières années, extraordinaires. M. J. Caird disait récemment, dans un meeting, qu'avant peu d'années l'Inde pourrait fournir à l'Europe autant de blé que les États-Unis, et à meilleur marché. Enfin, il faut aussi tenir compte d'un quatrième grand grenier qui se prépare : c'est l'Australie, dont la production a doublé depuis 1871.

L'Europe est donc certaine de trouver en Russie ou dans l'Inde tous les blés que les États-Unis ne lui fourniraient pas ou lui feraient payer trop cher. C'est ce qui explique que, malgré une récolte en général médiocre, les prix ne se soient pas améliorés. La situation du producteur de blé, en Europe, surtout dans l'Europe occidentale, est devenue précaire; partout les fermages sont en baisse, en Angleterre surtout. L'Agriculture fait cependant des progrès, comme les derniers concours agricoles l'ont constaté; c'est que le bétail et l'emploi des machines viennent à son secours. Quoi qu'il en soit, elle accepte les faits supérieurs qui s'imposent à elle, tels que la concurrence des blés étrangers. Mais elle demande, et à bon droit, la réduction des impôts, notamment de l'impôt des mutations entre vifs, si accablant en France. Cette revendication est fondée et les pouvoirs publics devraient, par des économies auxquelles ils ne songent guère, se préparer à y faire droit.

Cour de cassation.

Bulletin du août : Presse. — Droit de réponse. — Refus d'insertion. — Termes offensants pour le journaliste. — Division de la réponse. — Contrôle de la cour de cassation.

I. — Si la personne nommée ou désignée dans un article de journal à le droit d'y répondre et d'exiger l'insertion de la réponse, c'est à la condition que cette réponse ne contiendra rien de contraire aux lois et aux mœurs ni à l'honneur ou à la considération du journaliste. Ce droit est limité aux besoins d'une légitime défense.

II. — Aucune disposition de la loi du 29 juillet 1881 n'autorise le journaliste auquel on demande l'insertion d'une réponse, à diviser et à scinder cette réponse et à n'insérer qu'une partie en refusant d'insérer une autre; ce journaliste a donc pu refuser l'insertion totale d'une réponse en se fondant sur ce que, bien qu'une partie fût une réponse légitime à l'article publié, une autre partie contenant des expressions offensantes pour l'honneur et la considération du journaliste.

Et en l'absence d'offres de division de la part de celui qui répond, les tribunaux n'ont pas le droit de faire d'office cette distinction et d'ordonner l'insertion de telle partie et de refuser telle autre.

III. — Quelque laconique que soit un arrêt sur la partie de la réponse qui motive le refus d'insertion il est suffisamment motivé lorsqu'il se réfère, sans les rappeler, à la partie finale qui contient les expressions offensantes pour le journaliste. D'ailleurs, la cour de cassation ayant sous les yeux la réponse dont l'insertion

est refusée, peut exercer son légitime contrôle.

Rejet du pourvoi formé par le sieur Vermont, avocat à Rouen, contre l'arrêt de cette cour, chambre correctionnelle du 15 juin 1883, qui a renvoyé de la plainte Messieurs Le jebvre et Dantresmes, gérant et rédacteur du journal le *Petit Rouennais*.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 25 août 1883.

Les mauvaises tendances se sont affirmées au lieu de disparaître, et les cours perdent tous les jours un peu de terrain. C'est à la politique extérieure, bien plus qu'à la mort du comte de Chambord, qu'il faut attribuer cette défaillance, et surtout au silence systématique gardé par le gouvernement sur les événements qui se passent dans l'extrême Orient.

Les acheteurs nouveaux, découragés par le peu de consistance des cours se désintéressent tous les jours d'avantage. Nous ne saurions trop les approuver de cette réserve, car en présence de la situation le plus sage, croyons-nous, est de s'abstenir.

Nos fonds d'État s'inscrivent aujourd'hui aux cours suivants : le 3 0/0 à 79 55, l'Amortissable à 81.30 et le 4 1/2 à 108.35.

Les chemins de fer français ont bien peu de mouvements et paraissent délaissés par la spéculation.

Nous relevons sur le tableau des recettes de la dernière semaine les différences suivantes, comparées avec les résultats de la semaine correspondante de l'année 1882 :

Il y a diminution sur l'ancien réseau du Midi de 2,483 fr.; le Nord ne gagne que 300 fr. sur son ancien réseau mais sur le nouveau ses recettes progressent de 108,648 fr.; le Lyon est en perte sur l'ancien réseau de 150,280 fr. et il n'est en avance sur le nouveau que de 42,955 fr.; l'Est en diminution sur l'ancien réseau de 18,094 fr. en augmentation sur le nouveau de 26,209 fr.; l'Ouest perd 86,613 fr. sur l'ancien réseau et gagne et 628 fr. sur le nouveau.

Le Suez débute à 2,400 et termine à 2,403.

Bourse de Paris.

Cours du 28 Août.

Rente 3 p. %.....	79.55
— 3 p. % amortissable.....	81.40
— 4 1/2 p. %.....	111.30
— 5 p. %.....	108.40

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE

Un pharmacien de Vauconleurs, M. MARECHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le SPASALGIQUE qui enlève instantanément les névralgies, les migraines, les maux de dents et les maux de tête.

Le SPASALGIQUE-MARÉCHAL dont le prix est de 2 fr., se trouve dans toutes les bonnes pharmacies, le dépôt à Cahors chez M. Vinel.

LE DRAPEAU ROUGE ET BLANC

Tout le monde connaît cette noble institution qui porte, en temps de guerre, sous le drapeau de Genève, ses secours désintéressés aux blessés et aux malades. Cette croix rouge sur fond blanc est respectée de tous les partis. Le même emblème, mais avec les couleurs interverties, c'est-à-dire croix blanche sur fond rouge, est devenu non moins populaire ces derniers temps. D'origine modeste, il a été également bien accueilli dans la chaumière du pauvre et dans le palais du riche, rendant service à tous, il est devenu bien vite un ami de famille. Nous voulons parler des Pilules Suisses. Tout le monde connaît leurs excellentes propriétés; on sait qu'elles n'ont pas leurs rivales; leur prix (1 fr. 50 la boîte) permet à chacun d'avoir un remède pour longtemps; par l'action dépurative qu'elle exerce sur le sang elles sont efficaces contre presque toutes les maladies chroniques.

LE PLUS GRAND SUCCÈS DE PRESSE

DE L'ANNÉE, TIRAGE : 30,000

LES GRIMACES

Lire dans le numéro

DU

SAMEDI 3 AOUT

L'article POTS-DE-VIN

PAR

Octave MIRBEAU

Paris, 35, Boulevards des Capucines

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE, sommaire du numéro du 23 août 1883. — Chronique agricole. A. de Cérès. — La mouture hongroise. L. Lindet. — La comptabilité sans comptable. E. Leconteux. — Traitement des vignes par l'eau phénolée. Dr. Mandon. — M. Jaussan et les syndicats. P. de Lafite. — Le domaine du Plaud-Chermignac. Nadaud. — Météorologie et physiques agricoles. H. Marié-Davy. — Les alluvions de la baie du Mont-Saint-Michel. M. Kingelmann. — Concours régional de Bourg. F. Convert. — Concours régional d'Amiens. (Liste des lauréats). — Correspondance. — Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles B. Durand. — Cours de la Bourse. B. Durand. — Bureaux 26, rue Jacob, à Paris.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 1181^e livraison (25 août 1883). — La Perse, la Chaldée et la Susiane, par M^{me} Jane Dieulafoy, officier d'académie. — 1881-1882. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures P. Dufour, Dosso, Dieulafoy, A. Ferdinandus, A. Sirouy, E. Ronjat, Taylor et Tofani. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE, journal universel d'électricité. — Bureaux 51, rue Vivienne, à Paris. — Sommaire du numéro du 25 août 1883. — Recherches sur la théorie de l'anneau Gramme; Th. du Moncel. — Nouveaux freins électriques à entraînement (2^e article); MM. Leblanc et F. Dubost. — Exposition internationale d'Electricité de Munich: Application de la lumière électrique aux théâtres; Aug. Guerout. — Quelques expériences sur les piles voltaïques; D. A. D'Arsonval. — Revue des travaux récents en électricité: Sur l'application de la méthode d'Ampère à la recherche de la loi élémentaire de l'induction électrique par variation d'intensité, par M. Quet. — Sur la mesure des différences de potentiel au moyen du galvanomètre, par M. Thévenin. — Le téléphone de M. d'Argy. — Sur les propriétés thermoélectriques et actinométriques du quartz, par M. Hankel. — Appareil de démonstration pour les courants de Foucault, par A. Von Waltenhofen. — Correspondance: Lettre de M. Samuel sur l'Exposition internationale d'électricité de Vienne. — Faits divers.

ST-NICOLAS, 4^e année. Sommaire du n^o 39. — 30 août 1883. — Vie et aventures de Trompette (J. Anceaux). — La pêche à la ligne (Ch. Wallut). — Portrait du lauréat des devinettes. — A la recherche d'une ménagerie Exdoxie Dupuis). — Les étu-

des de Petit Pierre (Georges Fath). — Le jeu des patiences (l'Enchanteur Merlin). — Faits divers. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par B. de Monvel, A. de Bar, F. Lix, Ch. Franski, H. Faber, Georges Fath, Gaillard, etc. — Bureau à la librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris.

REVUE SCIENTIFIQUE Sommaire du numéro 8 (25 août 1883). — La contamination et l'assainissement des eaux potables, par M. Eugène Marchand. — Le poisson aérien, par M. Duponchel. — L'Afrique nord-orientale et le pays des Comalis, par M. Ad.-F. de Fontpertuis. — Revue de statistique. — Académie des sciences. — Chronique.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. — Sommaire du numéro 8 (25 août 1883). — L'aveugle, étude, par M. Eugène Mouton. — Alfred de Vigny, l'homme et le poète, par M. C. Lenient. — Le ministère du 14 novembre 1881. La question des chemins de fer et les finances, par M. Joseph Reinach. — La Turquie d'Asie, par Léo Quesnel. — Questions théâtrales: la mise en scène, par M. Gaston Sencier. — Causerie littéraire. — Bulletin.

Bureau des Revues, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA MONTRE A 14 fr.

Vous pouvez pour un prix bien modeste, avoir une montre en simili argent, mouvement doré, à cylindre, huit rubis, 18 lignes, ayant absolument le cachet, l'élégance et la solidité d'une belle montre en argent de 60 fr. — C'est la montre en vogue parmi les employés, les collégiens, les chasseurs et tous ceux qui cherchent la solidité n'excluant pas l'élégance, car il ne s'agit pas ici d'une pièce de rebut, mais d'une vraie montre établie avec de bonnes matières, premières, garantie marchant bien,

réglée, repassée et prête à mettre en poche, sans que l'on ait besoin de la faire retoucher.

Prix de la montre 14 fr.
idem avec une belle chaîne 19 fr.

Cette chaîne en doublé argent est du même modèle et produit le même effet et le même usage qu'une chaîne en argent de 35 fr.

Adresser les demandes, avec mandat-poste, à M. PIERRE MELIN (Entrepôt d'Horlogerie), Rue de l'Ecole, 28 et 30, à Besançon (Doubs).

Ajouter un franc pour l'expédition franco à domicile, par la poste, dans une boîte recommandée.

Propagande républicaine et agricole
18^e année 18^e année

GAZETTE DU VILLAGE
Politique et Agricole

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES
Par Livraison de 12 pages grand format, avec Gravures
RÉDACTEURS EN CHEF:
P. JOIGNEAUX & EUG. LIÉBERT

Un An : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. 50 c. — Trois Mois 2 fr.

Bureaux du Journal: 26, rue Jacob, à Paris

Vous voulez être au courant de toutes les nouvelles? savoir ce que font vos sénateurs et vos députés? étudier ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et vos étables? recevoir chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse? avoir à votre disposition un journal qui réponde, dans sa Petite Correspondance, à toutes vos questions? Aimez-vous les faits curieux, les romans?

Abonnez-vous à la Gazette du Village, dont l'immense succès se comprend, si on compare son prix de Six fr. par an aux services qu'elle rend. Et si vous hésitez, demandez, rue Jacob, 26, à Paris, un numéro spécimen; vous recevrez gratis le dernier numéro paru.

21 RÉCOMPENSES
1^{er} PRIX
MÉDAILLES ARGENT & OR
et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN
DITE
ÉLIXIR DES VOSGES
TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.

MÉDAILLE  D'OR 

FOURGEAUD & LACOSTE
PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomaciques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1881

 **PHARMACIE CENTRALE** 
DE CAHORS

ESCROUZAILLES PHARMACIEN
Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés: préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison: Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Etranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN
avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez: J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

Maison de confiance

O. DELORD

Rue de la Liberté, 12 — CAHORS

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS
ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE

CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL
PRIX TRÈS MODÉRÉS.

ÉCOLE supérieure de commerce du Havre. Rentrée le 2 octobre 1883. S'adresser pour renseignements à M. GÉES, Directeur, 21, rue Ancelet, au Havre.

A VENDRE

DEUX BELLES JUMENTS

ANGLO-NORMANDES

Agées de 12 ans. — Taille 1^m 56; se montent et s'attellent seules et à deux.

S'adresser à M. Estère, Vétérinaire à Libos (Lot-et-Garonne).

A AFFERMER

BOULANGERIE AVEC LOGEMENT

ÉCURIE ET REMISE

Pouvant être appropriée à tout commerce — faubourg des Capucins près la future gare de Gourdon — jouissance immédiate prix modérés.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER DE SUITE

UN VASTE APPARTEMENT

DE HUIT PIÈCES

Donnant sur le cours Fénélon

S'adresser au bureau du Journal.

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: **REPUBLICAIN**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

MACHINES A COUDRE
De la Maison **BARIQUAND** et Fils
CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (B. G. D. G.)
Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement.
Seul dépôt à Cahors, chez M. Ch. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4^{me}.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881

Maison Doucède

CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbœuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beaux choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.
SOLIDITÉ, ÉLEGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

LA MORT

DU PHYLLOXÉRA

LA VIGNE FRANÇAISE

Sa régénération possible par un procédé éminemment pratique et à bon marché

PAR M. GUILHOU

Expert-Géomètre, propriétaire-viticulteur à la Croze, St-Vincent-sur-Lot.

Prix: 25 centimes.

En vente: Chez E. DELSAUD, Sr de CRA YSSAC, Libraire, rue de la Mairie, Cahors

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par de G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés: Edition de luxe 20 fr.; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

CHEMISES
sur mesure
pour
HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT
MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES
sur mesure
pour
HOMMES